

# JEUNES, PRECARITÉS ET COMPÉTENCES

**L**AURENCE ROULLEAU-BERGER, sociologue, est chargée de recherche au CNRS dans le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST). Elle travaille depuis le début des années 80 sur le processus de socialisation des jeunes en situation précaire en milieu urbain à travers la construction sociale des espaces intermédiaires. Elle a publié plusieurs articles et ouvrages sur la question, notamment *La ville intermédiaire : jeunes entre centre et banlieue*, Méridiens Klincksieck, 1991 et *L'insertion des jeunes en France en collaboration avec C. Nicole-Drancourt*, PUF, 1995.

En vingt ans, avec le déclin de l'emploi stable, le développement de la précarité et la persistance du chômage, les identités sociales des jeunes apparaissent de plus en plus vulnérables. L'allongement de la scolarité, la généralisation de l'activité féminine, les difficultés chroniques sur le marché du travail ont bouleversé la place et le rôle social des jeunes. Quand ils quittent aujourd'hui le système scolaire, les jeunes accèdent plus tardivement à un emploi « stable », cumulent de plus en plus les statuts intermédiaires qui se sont multipliés et complexifiés dans le cadre du développement des politiques d'insertion depuis vingt ans.

Plus que le milieu social d'origine, c'est le niveau de diplôme qui différencie les itinéraires des jeunes en situation précaire. On sait que plus le niveau de formation est élevé, plus l'accès au marché du travail est aisé ; on sait que les sortants sans diplôme sont de moins en moins nombreux, que le niveau d'études est de plus en plus élevé. Aujourd'hui, à 21 ans, la moitié des jeunes poursuivent leurs études ; cet âge n'était que de 18 ans en 1975. Si la crise de l'emploi n'est pas à l'origine du phénomène de scolarisation massive, elle semble l'avoir amplifié. L'inflation des titres scolaires renforce alors la concurrence lors de l'accès à l'emploi et provoque le maintien dans la précarité des jeunes, qui ne disposent pas toujours du minimum de formation aujourd'hui requis, et du savoir-faire nécessaire pour se valoriser sur le marché du travail.

Mais si les niveaux scolaires constituent des points de clivage entre les jeunes, le diplôme ne suffit pas à lui seul à expliquer les modes d'accès au marché du travail. Si le niveau scolaire apparaît comme un déterminant de l'accès à l'emploi à côté du sexe, des origines sociales ou culturelles, il ne suffit pas à rendre compte de la complexité du processus d'insertion professionnelle qui apparaît dans la diversité des itinéraires des jeunes en situation précaire.

## L'EXPÉRIENCE DE LA PRECARITÉ

En effet l'expérience de la précarité contient une succession de situations qui créent de « l'incohérence » dans les parcours mais surtout, quand on tente de construire des typologies d'itinéraires, on se heurte à deux problèmes qui se situent à des niveaux différents :

- au niveau objectif : on voit en effet dans un même itinéraire se succéder mais aussi se superposer de manière non ordonnée des activités de travail intérimaire, des contrats emploi-solidarité, des activités associatives, du travail au noir, qui alternent avec des périodes de chômage et d'inactivité.
- au niveau subjectif : être en situation précaire ne peut se réduire à l'idée de subir ou de revendiquer un état : on n'est jamais complètement passif ou résigné face à la précarité, on n'y est jamais complètement actif, inventif ou résigné. Les jeunes en situation précaire éprouvent un sentiment d'ambivalence à l'égard de leur propre personne.

L'expérience de précarité s'organise autour d'une oscillation entre souffrance, invention et résistance qui produit des remaniements et des retournements identitaires. Selon les contextes, les lieux, les séquences de parcours et les situations, l'expérience de la précarité prend alors plutôt la forme de la souffrance, de l'invention ou de la résistance. L'expérience de la précarité apparaît alors pluridimensionnelle.

Quand on pense l'expérience de la précarité juvénile dans une perspective à la fois pluridimensionnelle et dynamique, on peut comprendre alors que, dans des situations de précarité on travaille et on développe des compétences qui seront ou non validées socialement et économiquement.

## LA PRODUCTION DES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Dans l'expérience individuelle de précarité divers savoirs et compétences sont en présence mais ils ne sont pas toujours visibles. Si j'ai distingué les savoirs sociaux, les compétences communicatives et les savoirs cognitifs, j'ai aussi qualifié de savoirs expérientiels ceux qui apparaissent liés à une capacité d'improvisation et de dépassement de soi en situation de précarité. Ces savoirs expérientiels se construisent dans de la multiactivité qui se fonde sur l'accumulation de petites expériences de travail précaire et l'acquisition d'une vision large de leur situation quand les jeunes ne « dévissent pas ».



Si les jeunes mobilisent et développent des compétences individuelles dans les situations de précarité, ils se regroupent aussi à certains moments, dans des « espaces intermédiaires » et produisent des compétences collectives qui activent en retour les compétences individuelles. Des petits groupes de jeunes s'associent autour de projets pour agir ensemble, ils organisent et vivent des expériences collectives là où est souvent attendue de la passivité. Ils définissent des territoires d'action où s'échangent des informations pour trouver « des petits boulots ». On voit ici se superposer des activités de travail intérimaire, des statuts intermédiaires, des activités associatives, du travail au noir...

Des « cultures de l'aléatoire » viennent alors perturber un ordre du travail fondé sur l'échange marchand ; elles sont lovées dans les « creux » des structures sociales, de la vie des institutions et des marchés du travail. En laissant apparaître des chaînes d'échanges économiques et symboliques sur des zones de précarité les cultures de l'aléatoire produisent ces compétences collectives : autour des projets les groupes construisent une micro-organisation du travail qui implique la définition de cadres d'action et de territoires, l'énonciation de règles de vie collective, la distribution de rôles. Les compétences collectives peuvent participer alors activement à la structuration « positive » des identités individuelles et réciproquement. Les identités collectives peuvent agir positivement sur les engagements, les motivations des jeunes qui bénéficient au sein de leur groupe d'une reconnaissance sociale là où ils ne sont pas toujours reconnus.

Les compétences collectives peuvent aussi résulter d'un travail de négociation entre des jeunes et des professionnels de l'action sociale et culturelle chargés de les aider à agencer les différentes composantes de leurs savoirs individuels et de rendre « acceptables » leurs projets aux yeux des institutions. L'acceptabilité des projets se construit au cours de transactions où se négocient des normes intermédiaires entre celles des jeunes et celles des professionnels de l'action sociale et culturelle. Les transactions se fondent d'abord sur un engagement réciproque entre des jeunes et d'autres acteurs. L'échange de savoirs ne peut avoir lieu qu'à la condition d'une reconnaissance mutuelle de l'expérience des uns et des autres. Il y a production ici de compétences collectives quand les professionnels de l'insertion mobilisent leurs compétences dans l'intérêt réel des jeunes et quand ces derniers, de leur côté, font preuve de « bonne volonté » en acceptant les propositions qui leur sont faites.

Mais, dans l'expérience de précarité, on se trouve toujours dans de l'ambivalence identitaire : les jeunes vivent des moments d'activité intense suivis de « déprimés », puis reprennent le dessus ; des images positives de soi succèdent, voire se superposent à des images négatives. On oscille entre des moments où les jeunes tantôt mobilisent fortement leurs savoirs individuels, tantôt les activent faiblement. On se trouve au cœur de cette tension intégration/désaffiliation qui traverse la structure sociale.

### VALIDATION ET NON-VALIDATION DES COMPÉTENCES

La question qui se pose alors est de voir comment les compétences construites dans l'expérience de précarité peuvent être ou non légitimées.

Quand les compétences sont transférées des espaces intermédiaires aux marchés du travail et qu'elles sont légitimées, on dira que les cultures de l'aléatoire produisent de l'intégration professionnelle.

Mais les compétences peuvent aussi évoluer dans un processus de désaffiliation sociale qui correspond le plus souvent à l'enchaînement de plusieurs expériences « négatives ». Les jeunes continuent d'accumuler des savoirs mais se découragent en même temps. Ces parcours débouchent sur du chômage longue durée. Les cultures de l'aléatoire évoluent en cultures de la pauvreté. La répétition d'expériences « négatives » ne permet pas la validation des compétences sur le marché du travail. Mais un processus de désaffiliation sociale peut, à tout moment, se retourner en processus d'affiliation, il n'est jamais irréversible, même quand la souffrance est très forte.

Aujourd'hui se développent des espaces intermédiaires qui contiennent à la fois de la ségrégation et de l'intégration sociale, génèrent des dynamiques sociales et économiques. Dans la production de cultures de l'aléatoire des jeunes en situation précaire tentent de se mobiliser pour résister en développant des compétences le plus souvent invisibilisées. La question des modes de légitimation de ces compétences apparaît comme un enjeu sociétal crucial. ■

**Laurence ROUILLEAU-BERGER,**  
Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST)  
CNRS

